

## NOTES DE SYNTHESE

Parents et enseignants se sont réunis le vendredi 19 décembre de 14h à 17h. avec les deux animateurs : Mme Rinaudo, COPSY, et M. Aubert, DR. UNSS.

La question 8 et la question 22 ont été abordées dans une atmosphère détendue et constructive.

### QUESTION 8 : 3 groupes de travail ont été constitués

GR.1 : Il convient de redonner le goût de l'effort pour inciter les élèves à travailler. Pour cela améliorer la relation avec les parents et mettre en place un tutorat semble essentiel. Les problèmes d'orientation doivent être examinés et des dispositifs spécifiques mis en place pour les élèves les plus en difficulté. Il convient également d'» valoriser les élèves méritants.

GR.2 : il convient de diversifier les approches des apprentissages (transversalité et pédagogie différenciée), de réfléchir aux problèmes liés au collège unique et d'envisager la prise en charge des élèves hors temps scolaire dans des structures scolaires ou associatives.

GR3 : pour ne pas démotiver ceux qui ont envie ou besoin de travailler, il est nécessaire de définir des objectifs précis et des règles communes et connues. Par exemple : un élève ne pourrait pas intégrer le collège s'il ne maîtrise pas la lecture et les quatre opérations. Pour les élèves en difficulté, organiser des redoublements partiels (matières ou groupe de matières). Il faut impérativement associer les familles à l'ensemble des décisions.

Synthèse des 3 groupes :

- réhabiliter la notion de l'effort
- Réaménager le collège unique qui doit prendre en charge les différences et donner les moyens correspondants.
- Motiver les parents pour motiver les élèves.

### QUESTION 22 :

*La formation initiale* doit être renforcée dans les IUFM avec amélioration d'accueil des PCP pour leur permettre de développer l'accompagnement des stagiaires sur le terrain.

*La formation continue* : dégager des moyens pour des concertations par équipe disciplinaire, développer les temps d'évaluation formative par des inspecteurs ou des professeurs référents et mettre en place des inspections certificatives de compétences.

*Carrière au mérite* : refus d'une évaluation au mérite qui introduit une logique de production économique dans l'éducation.